

Conseil Municipal des Enfants

Séance du 10 décembre 2025

Présents :

Pour la mairie :

Delphine BRULE, conseillère municipale déléguée

Rémi JESTIN, directeur général des services

Pour l'école publique :

Enzo AUGER, Malo PONDARD, Mewen PETRAZOLLER, Jade MADDI LE SCIELLOUR

Pour l'école privée :

Nolan RAULO, Aurore PIERRE, Loris MAHUAS, Aëla GUHUR

Marché de Noël

Le CME a préparé le marché de Noël.

Loris a rapporté les créations effectués par les élèves avec l'aide de sa mère.

Tout sera à 2€ : créations, gâteaux confectionnés par les élèves, jeu de la hotte.

Les élèves ont choisi les associations auxquelles les dons seront reversés.

Ils pouvaient voter pour deux associations. Les associations retenues sont la SPA (8 voix) et une association de lutte contre le harcèlement scolaire (4 voix).

La LPO (1 voix) et Rêves de Clown (3 voix) avaient aussi été proposées.

Les enfants ont confectionné des affiches (tarifs, associations...).

Le CME ne souhaite pas rester sur le marché de Noël au-delà de 18h30.

Les créneaux sont les suivants :

- Aëla Aurore Loris Nolan 16h30 – 17h30

Un agent de la commune se rendra à l'école privée pour récupérer les enfants.

A 17h30, ils seront soit récupérés par un proche, soit raccompagnés à la garderie municipale. S'ils le souhaitent, en accord avec les parents, ils peuvent rester jusqu'à 18h30.

- Jade Enzo Malo Mewen 17h30 – 18h30

Les enfants seront récupérés à la garderie sur demande des parents.

Ils doivent être récupérés par un proche à 18h30.

A défaut, ils seront raccompagnés à la garderie.

Exposition du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan peut mettre à disposition des expositions.

Les élèves ont voté pour installer l'exposition « 20 000 lieux sous le Golfe » (choix 1) ou « La Mer Monte » (choix 2) sur 2026.

Espaces sans tabac

La Mairie mettra en place une signalétique devant les bâtiments et au sol pour matérialiser les espaces sans tabac : à l'école publique, à l'école privée, à la garderie, au restaurant scolaire et à la médiathèque.

Le CME sera invité à inaugurer cette signalétique.

Permis internet

Les directrices des écoles ayant accepté la proposition du CME, le « permis internet » sera passé dans les écoles pour les Cm1 et Cm2 des deux écoles avant le mois de mars.

Vœux du Maire

Le CME sera invité à participer aux vœux de la municipalité le vendredi 23 janvier à 19h00.